MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION



STAGE - 6 mois

« Évaluation de la fonctionnalité du réseau hydraulique du marais de l'Aure pour les amphibiens »

Adélaïde LIOT I 02 33 71 62 46 I aliot@parc-cotentin-bessin.fr

Chargée de mission Zones humides et milieux aquatiques au PNR MCB

Quentin LESOUEF I 02 33 46 37 06 I quentin.lesouef@cpiecotentin.com

Chargé d'étude biodiversité au CPIE du Cotentin

Date limite de dépôt de candidature : 07/12/2025

CONTEXTE

Au sein du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, le marais de l'Aure Inférieure, avec ses 2 500 ha, s'inscrit dans l'histoire des marais du Cotentin et du Bessin marqué par l'exploitation de terres soustraites à l'influence des marées. Ces paysages façonnés par l'Homme à travers des aménagements hydrauliques successifs (recalibrage de cours d'eau, densification des réseaux de fossés, installation d'ouvrages hydrauliques...) ont permis l'émergence d'un agrosystème humide qui constitue un vaste éco-complexe à haute valeur naturelle, paysagère et culturelle. Cette zone humide concentre de nombreux enjeux de biodiversité (site Natura 2000, Ramsar), climatique (la tourbe recouverte par des horizons minéraux est un gigantesque réservoir de carbone), de ressource en eau (quantité et qualité) et bien sûr d'usages économiques comme l'élevage ou de loisirs comme la chasse et la pêche.

L'objectif de ce stage est de dresser un état des lieux des populations d'amphibien établies sur la zone d'étude (700 ha) située au coeur du marais de l'Aure et d'analyser la distribution des populations dans le réseau hydraulique en fonction de leur état d'entretien.

MISSIONS

Le stage sera co-encadré par le Parc et le CPIE du Cotentin :

- Synthèse des données du Parc et du CPIE
- Définition du protocole et du plan d'échantillonnage sur les 700 ha de la zone d'étude
- Mise en œuvre du protocole de suivi basé sur le Protocole POPAmphibien "Communauté" : https://lashf.org/wp-content/uploads/2025/10/Protocole POPAmphibien-2025 V2.2 VF.pdf
 - détection des pontes de Grenouille rousse (février-mars)
 - point d'écoute nocturne pour identifier la Rainette verte (avril)
 - suivi de l'abondance de Grenouille verte dans le réseau de fossés (avril-juin)
- Analyse cartographique et statistiques des données afin d'établir une relation entre abondance des grenouilles vertes et typologie des fossés
- Propositions de mesures de gestion à la lecture des résultats
- Suivi d'un réseau de mares restaurées par le Parc sur son territoire

Le/la stagiaire pourra également prendre part à d'autres missions menées par le Parc et le CPIE (suivis de terrain, réunions...)



PROFIL

Bac +5 ou école d'ingénieur (Ecologie, Gestion de milieux naturels)

- Connaissances de base sur l'écologie des amphibiens et les zones humides
- Pratique du logiciel de cartographie QGis ;
- Pratique du logiciel de statistiques R ;
- > Motivation pour le travail de terrain
- Autonomie, rigueur, esprit de synthèse
- Capacités relationnelles / motivation pour le travail en équipe

CONDITIONS DU STAGE

- Stage de 6 mois à partir de février/mars 2026
- Lieu du stage : Maison du Parc / Carentan-les-Marais (50)
- Indemnité de stage : indemnisation mensuelle conventionnelle versée (4,05€ au 1^{er} septembre 2023 par heure, soit pour un mois complet 623,70 €).
- Tickets restaurants possibles
- Permis B indispensable / véhicule de service disponible

CONTACT

- Encadrement par la chargée de mission Zones humides du Parc et le chargé d'étude biodiversité du CPIE
- CV et lettre de motivation à envoyer au plus tard le 7 décembre 2025 à Adélaïde LIOT par mail (aliot@parc-cotentin-bessin.fr)
- Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Parc (02.33.71.62.46) ou le CPIE (02.33.46.37.06).

